



Le numéro 12 de la *Revue Roumaine d'Études Francophones* invite à une réflexion autour de l'hybridité et des métamorphoses qui lui sont associées, concepts qui ont refait surface ces derniers temps. Regroupés selon les deux axes traditionnels de la revue – littérature et linguistique –, les articles réunis dans ce recueil interrogent ces concepts sous différents aspects, laissant voir continuités, discontinuités, permanences, ruptures, renouveau dans leurs approches.

Si le couple conceptuel hybridité-métamorphoses traverse époques, disciplines, thématiques, approches épistémologiques, les articles recueillis rendent compte de la manière dont le questionnement autour de cette problématique complexe permet d'établir des corrélations, de proposer des constantes, de fournir des instruments d'investigation pour mieux appréhender phénomènes littéraires, manifestations culturelles et pratiques langagières.

Cristina PETRAȘ

ISSN 2065-8087



HYBRIDITÉ ET MÉTAMORPHOSES

Revue Roumaine d'Études Francophones No. 12/2020

Revue Roumaine d'Études Francophones

No. 12/2020

Publication annuelle de l'Association Roumaine des Départements
Universitaires Francophones (ARDUF)

HYBRIDITÉ ET MÉTAMORPHOSES

 JUNIMEA

La vitalité du français

Robert MASSART¹

Pratiqué par plus de trois-cents-vingt millions de locuteurs sur tous les continents, le français est la plus diffusée des langues romanes après l'espagnol et juste avant le portugais. Enseigné partout, de l'Islande à la Corée du Nord, par un million de professeurs à quelque cent-vingt millions d'élèves (c'est la deuxième langue étrangère la plus apprise), ayant prêté des milliers de mots à toutes les langues occidentales dont le russe, et même au turc et au vietnamien, langue principale d'importantes métropoles économiques, financières, culturelles et/ou politiques, en dehors de Paris, telles que Montréal, Bruxelles, Genève, Luxembourg, Casablanca, Dakar ou encore Beyrouth et Kinshasa, le français fait partie des trois ou quatre langues les plus influentes aujourd'hui dans le monde.

Dès lors comment se fait-il que beaucoup de francophones pensent que le français est en déclin ? Qu'il est aliéné par le français et l'américanisation ? Rappelons-nous que c'est en français que la conscience de l'anglicisation est aujourd'hui la plus forte, plus que partout ailleurs. L'idée est déjà très ancienne : en 1959, alarmé par de nouvelles habitudes langagières consécutives au dernier conflit mondial (1940-1945), le grammairien Maurice Rat créait ce que l'on appellera un mot valise, « le franglais », que René Étiemble reprit en 1964 dans le titre de son essai *Parlez-vous franglais ?*², un ouvrage dans lequel il dénonçait le « sabir atlantique » et ses effets pervers. Plusieurs fois réédité, ce livre est devenu la bible de ceux qui estiment qu'il faut se battre contre l'envahissement (ils disent aussi « la colonisation ») du français par l'anglo-américain.

¹ Haute École du Hainaut – Condorcet, Mons, Belgique.

² Étiemble, René, *Parlez-vous franglais ?*, première édition 1964, Folio actuel, Gallimard, 1991.

C'est donc bien en français qu'est apparue pour la première fois une forme de résistance contre l'anglomanie, position qui s'inscrit dans le droit fil de la tradition française. Depuis la Renaissance, le français a toujours été plus qu'une simple langue pour ceux qui le parlent. Rabelais tournait déjà en ridicule l'étudiant limousin qui s'obstine à « parler latin en français »³. Béroalde de Verville⁴, Joachim du Bellay, Clément Marot s'élèvent contre la manie d'italianiser à tout prix, même si ce dernier oublie qu'il a lui-même importé d'Italie la règle d'accord du participe passé avec *avoir*. À la même époque, François 1^{er} promulgue l'*Ordonnance de Villers-Cotterêts* (1539) qui impose l'usage unique du français dans les actes administratifs – en langage français et non autrement – ce qui revenait à interdire l'usage du latin. Le seizième siècle fut celui de l'affirmation du français, le dix-septième sera celui de son apothéose. Avec la création de l'Académie et l'édition d'un *Dictionnaire officiel*, la langue accède désormais à un rôle fondamental dans l'identité nationale, elle est le signe et le ciment de l'unité de la nation. Un siècle plus tard, c'est au nom de la Liberté et de l'Égalité que l'on érige le français en langue de la République, avec, pour corollaire, la lutte contre les dialectes et les langues régionales. Ne disait-on pas que la Révolution parlait français et que la réaction parlait patois ?

Les Français, comme la plupart des autres francophones, se sentent propriétaires et dépositaires de leur langue, ils doivent la défendre et la protéger. De là ce sentiment d'une perpétuelle menace : autrefois le latin et l'italien, aujourd'hui l'anglo-américain.

1. Un aménagement linguistique de grande envergure

Entre 1960 et 1965, en pleine période gaullienne, on estime qu'il est temps de réagir contre l'américanisation en général et, en particulier, celle de la langue. Au même moment, les Français

³ Rabelais, François, *Pantagruel*, édition princeps Claude Nourry dit le Prince, Lyon, 1532.

⁴ Béroalde de Verville (1556-1626), chanoine, poète, écrivain. *Le moyen de parvenir*, 1617.

prennent conscience de l'existence d'une nombreuse communauté francophone à travers le monde : en plus des Belges, des Suisses et des Canadiens, viennent d'apparaître les nouveaux États issus de la décolonisation⁵. La mise en place d'une politique qui prenne en compte ces deux facteurs devient indispensable. Elle se concrétisera par un impressionnant aménagement linguistique dont l'objectif sera d'enrichir le français grâce à des néologismes qui devront remplacer les mots étrangers ou du moins leur servir d'équivalents.

En 1966, le général de Gaulle, alors président de la République, crée le Haut Comité de la Langue française. En 1972, le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas inaugure le dispositif des Commissions de terminologie pour l'enrichissement du vocabulaire français. Dispositif qui prendra bientôt le nom de Commission générale de terminologie et de néologie, laquelle collabore avec de nombreux partenaires tels que l'Académie française et l'INALF (Institut national de la Langue française) et les commissions d'autres pays francophones telles que l'Office québécois de la langue française, au Québec, et leurs homologues belge et de Suisse romande⁶. En France, la Délégation générale à la Langue française et aux Langues de France (issue du Haut Comité) anime depuis 1989 l'ensemble de la politique linguistique française et veille, parmi bien d'autres choses, au respect de la Loi Toubon⁷. Elle propose notamment le corpus de tous les néologismes publiés au *Journal officiel* rendus obligatoires dans l'administration.

⁵ Au début des années 1960, rien qu'en Afrique, sont nés près de vingt nouveaux États qui ont tous adopté le français comme langue officielle, dont trois anciens territoires administrés par la Belgique (Burundi, Congo, Rwanda). Il faut y ajouter l'Algérie, le Maroc et la Tunisie : dans ces trois pays, l'arabe est la langue officielle à côté du français qui est l'une des langues de l'enseignement, des médias, du tourisme, etc.

⁶ Les anglicismes cachent parfois la masse des néologismes français : l'informatique, l'ordinateur, le disque dur, le logiciel, le didacticiel, la climatisation, les viennoiseries, le baladeur, etc.

⁷ Le 31 décembre 1975, du nom du ministre de la Culture de l'époque, Jacques Toubon. Cette loi est destinée à protéger le patrimoine linguistique français.

Cette ambitieuse politique linguistique fait aujourd'hui du français la langue la plus organisée et, pourrait-on dire, la plus protégée de toutes. D'un autre côté, c'est probablement cette surprotection qui a rendu les francophones tellement sourcilieux et sensibles aux atteintes – réelles ou imaginaires – dont leur langue serait l'objet. Des atteintes de l'extérieur mais aussi de l'intérieur, comme « la réforme de l'orthographe » de 1990, dénigrée et clouée au pilori par des adversaires souvent mal informés.

Ceci étant, en dépit d'un impact réel de l'anglo-américain sur l'ensemble des langues à notre époque, les études menées par des spécialistes et des institutions que l'on ne saurait soupçonner d'incompétence démontrent que le français est moins sensible à la poussée des anglicismes que d'autres langues. Les différentes éditions du dictionnaire *Le Robert* recensent entre 2 500 et 3 000 emprunts à l'anglais. Selon sa fondatrice, Josette Rey-Debove⁸, et son collègue, Alain Rey, cela représente moins de trois pour cent de ce qu'ils appellent le « français général ». En outre, nous le verrons plus loin, les anglicismes sont très instables : dépendant de la mode, ils sont forcés de se renouveler sans arrêt.

2. Une productivité lexicale inouïe

C'est la conséquence du mouvement de résistance que je viens de décrire : depuis la fin du vingtième siècle, on assiste à une créativité lexicale comme la langue française n'en a sans doute jamais connue. Environ dix-mille néologismes, selon une étude de Maria Teresa Zanola, dans *La fin du français ?*⁹. Jean-Louis Humbley souligne que « le cas du français est exceptionnel du point

⁸ Josette Debove (1929-2005), collègue et épouse d'Alain Rey (1928-2020). Elle fut la première femme lexicographe française.

⁹ Maria Teresa Zanola, « Les anglicismes et le français du 21^e siècle. La fin du français ? », in *Synergies : Les mots migrants. L'interculturel en œuvre*, 2008. Maria Teresa Zanola dirige L'Observatoire de Terminologies linguistiques et politiques de l'Université *Cattolica del Sacro Cuore* de Milan. Elle est l'auteure de : *L'emprunt lexical anglais dans le français contemporain : analyse d'un corpus de presse*, 1982-1989, Brescia, *La Scuola*.

de vue, non de l'accueil, mais de la résistance opposée à l'influence de l'anglais »¹⁰. L'ouvrage du linguiste hollandais Paul Bogaards – *On ne parle pas français* – va dans le même sens¹¹. Un lexicologue allemand, Matthias Görlach, dans un article intitulé *L'anglicisation du lexique européen*, examine l'influence de l'anglais sur seize langues, dont l'allemand, le russe, l'espagnol et le français, à partir d'une liste de quatre-mille anglicismes ; pour les langues romanes, conclut-il, le nombre d'anglicismes intégrés dans l'usage est plus élevé en italien et en espagnol qu'en français, mais il est bien plus élevé encore dans les langues germaniques où ils se sont mieux installés.

On voit que la peur d'une mise à mal du français par l'anglo-américain n'est pas justifiée ; elle procède d'une sorte de fantasme généré par les bouleversements de la mondialisation et probablement aussi de la relation fusionnelle que les francophones entretiennent avec leur langue, c'est ce qui se passe quand une mère possessive finit par ne plus voir que du danger partout autour de ses enfants. Ce prétendu déclin a suscité une forte réaction de défense assortie de l'instauration de structures publiques, de lois linguistiques, etc. Un remède de cheval pour un malade qui, en réalité, se porte à merveille.

3. Une mode sociolinguistique

Tout semblerait donc aller pour le mieux, or il suffit de parcourir la presse, d'écouter la radio, de regarder la télévision, les réseaux sociaux, ou d'arpenter les rues commerçantes de Bruxelles ou de Paris pour s'apercevoir que le franglais est quand même bien présent. Qu'est-ce à dire ? Que les francophones sont masochistes ? Qu'ils adorent ce qu'ils condamnent ? Non. Pas tous, en tout cas. Prenons l'exemple d'un débat télévisé portant sur un sujet d'économie. Parmi les invités, les uns parleront de notation, d'opérateur de marché et de coentreprise, tandis que d'autres diront

¹⁰ Hagège, Claude, *Dictionnaire amoureux des langues*, Plon/Odile Jacob, 2009

¹¹ *Notre français file à l'anglaise*, Maison de la Francité, brochure éditée en 2009.

rating, trader et joint venture. Pourquoi ces derniers se servent-ils de mots anglais quand ils pourraient s'exprimer tout aussi clairement, sinon mieux, avec les mots de leur langue maternelle ? Par mimétisme culturel : « Parler français ou franglais est souvent la marque d'un choix. On parle franglais par besoin d'être à la mode, de faire branché »¹². Le franglais est un marqueur social, à la fois pour ceux qui se trouvent en haut de l'échelle : pontes de la finance et de l'économie, ou de la publicité, ingénieurs en informatique. Ce langage est leur signe de reconnaissance, ils font partie de l'élite du monde postmoderne et entendent le faire savoir. Et pour les autres, ceux qui sont tout en bas, ce mimétisme leur permet d'endosser les oripeaux d'une culture considérée comme supérieure : frustrés de ne pas en faire partie, tout leur est bon pour imiter ses façons, à commencer par ses mots, par sa langue.

Claude Hagège en démonte le mécanisme dans ce qu'il appelle « la fonction symbolique de la langue »¹³. Au milieu des années 1990, la Maison de la Francité, une institution de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a mené une enquête sur l'importance de l'anglomanie à Bruxelles¹⁴. Il est apparu clairement que l'affichage publicitaire en anglais était le plus abondant dans les quartiers les moins favorisés, alors que sur les enseignes et les vitrines des avenues « chic » le français reprenait sa place.

Tout en étant un phénomène sociolinguistique, le franglais est avant tout un phénomène de mode, comme il y a des modes alimentaires, musicales ou sportives. Le français n'a pas à s'inquiéter de ces caprices qui passent généralement et s'oublent : le *dancing*, qui avait supplanté le bal, est devenu la discothèque puis la boîte, et qui dit encore *supermarket*, aujourd'hui, au lieu de supermarché ? La langue française continue à vivre tranquillement sa vie.

¹² Maria Teresa Zanola, *Op.cit.*

¹³ Claude Hagège, *Op. cit.*

¹⁴ Paul Bogaards, *Op. cit.*

4. Il n'y a pas que le franglais

Si je me suis largement étendu sur la question des emprunts à l'anglo-américain, il serait faux de croire pour autant que la vitalité du français se manifeste seulement dans ce domaine. Les innovations, les projets de réformes et celles qui sont en cours, les débats qui concernent la langue sont légion, ils animent la vie sociale, alimentent des chroniques sur les ondes et dans les plus grands quotidiens francophones (*Le Monde*, *Le Soir...*¹⁵), ils font en même temps le succès d'une approche linguistique de plus en plus vulgarisée (quelques-uns diront « populiste ») qui suscite inévitablement des prises de position en sens divers. On pourrait dire que l'on est en train d'assister à une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes rebaptisée « des puristes et des laxistes » ou « des misonéistes et des progressistes »¹⁶.

Le monde change, les idées, les modes, les conceptions, les valeurs se transforment, évoluent, se renouvèlent. La langue qui sert à les exprimer est forcément touchée, affectée, qu'elle reste au balcon, « au-dessus de la mêlée », serait inconcevable.

5. Le féminisme

Depuis le vingtième siècle le combat féministe est une tendance qui fait fureur. Les premiers signaux concernant la langue sont apparus plus tard, dans les années 1990, avec le débat sur la féminisation des titres et des noms de métiers. Le cafetier et la cafetière ont tout de suite suscité l'hilarité et les lazzis des médias... Jusqu'au moment où l'on s'est aperçu que la cuisinière et sa double acception étaient des mots que personne n'avait jamais trouvés ridicules. Néanmoins la résistance demeure encore très forte, dans le camp conservateur s'entend : la juge, la ministre, l'autrice et la professeur(e) – alors que tous les jeunes parlent de « la prof » –

¹⁵ Cini, Clara, Hérold, Marion, Gilbert, Muriel pour *Le Monde* (Paris). Francard, Michel, pour *Le Soir* (Bruxelles).

¹⁶ Hoedt, Arnaud et Piron, Jérôme, *Le français n'existe pas*. Le Robert, 2020.

provoquent encore bien des grincements de dent, même si une série télévisée intitulée *Madame la proviseur* a connu son heure de gloire. C'est qu'il ne s'agit pas en l'occurrence d'un simple fait de langue mais d'une réalité beaucoup plus profonde : une révolution des idées et des mœurs. Jadis une pharmacienne était tout bonnement l'épouse d'un pharmacien, comme l'ambassadrice était celle de l'ambassadeur. S'il arrivait, rarement, qu'une femme accédât à ce poste, on lui accordait le titre de madame l'Ambassadeur. Aujourd'hui, conséquence logique du mouvement féministe, ou de libération de la femme, nos compagnes revendiquent non seulement un traitement égal du féminin et du masculin dans la vie professionnelle et la vie civile, mais aussi sa prise en compte dans la langue.

6. Grammaire genrée ou non sexiste ?

Le genre grammatical est une caractéristique des noms qui influe sur la forme de certains éléments satellites (les déterminants articles, les adjectifs...). Le genre grammatical divise les noms en catégories au nombre de deux ou trois pour les langues indo-européennes. Le latin avait le masculin, le féminin et le neutre. Les langues néo-latines n'ont conservé que le masculin et le féminin à l'exception du roumain qui connaît aussi le neutre.

Le genre et le sexe, on risquerait de les confondre ! Et cette confusion peut avoir des conséquences très gênantes quand l'instituteur ou l'institutrice assène à longueur de cours à ses petites têtes blondes que « le masculin l'emporte sur le féminin ». Comme l'expliquent bien les auteures d'*Inclure sans exclure*¹⁷, « [c]'est une règle que les enfants intègrent très tôt, à l'oral, bien avant d'avoir des cours de grammaire. Ils ne disent pas *Papa et maman sont amoureuses. Elles se tiennent toujours par la main*. Ils disent *Papa et maman sont amoureux, ils se tiennent toujours par la main*. Cet apprentissage se met en place en dehors du cadre scolaire, c'est une pratique sociale (...) ».

¹⁷ Anne Dister et Marie-Louise Moreau, *Inclure sans exclure*, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2020.

Toutefois dire qu'un genre (le masculin) l'emporte sur l'autre (le féminin), c'est une mauvaise formulation de la règle parce qu'elle hiérarchise des formes linguistiques et qu'elle tente de justifier des considérations d'ordre socioculturel. Elle flatte des stéréotypes sexuels encore trop vivants, elle contribue à les maintenir et à les renforcer.

Pour décrire ces règles, d'autres formulations sont possibles : « La forme utilisée pour le masculin sert aussi pour les groupes mixtes », « Le masculin perd dans ce cas sa valeur de mâle et prend une valeur de neutre », « Le masculin est ici neutralisé », etc.¹⁸.

7. Langage inclusif ou égalitaire

Les champions et les championnes du français non sexiste sont allés jusqu'à se plaindre que notre langue soit « privée » du genre neutre, au point que certains avaient envisagé de le créer de toutes pièces. Ils proposaient des néologismes comme ceux-ci : *l'agriculteurice, la facteurice* (le facteur et la factrice). C'était utopique, ni la langue ni le statut des femmes ne gagneraient à ce type de chipotages artificiels. Est apparue alors (en 2017) une écriture inclusive permettant de respecter les deux genres au moyen d'une forme abrégée et utilisant un signe diacritique rare « le point médian » difficile à trouver sur les ordinateurs : *Tou.te.s les lycéen.nes âgé.es de plus de seize ans seront assis.es au deuxième rang...* Comme cela se passe généralement avec les compromis, celui-ci n'a satisfait qu'une faible minorité au point qu'en mars 2021 une proposition de loi a été déposée à l'Assemblée nationale française visant à abroger la circulaire du Premier ministre Édouard Philippe qui autorisait l'écriture inclusive dans les documents officiels. Rien n'est encore décidé, mais on voit bien que la vie de la langue française n'est pas « un long fleuve tranquille » en ce début de vingt-et-unième siècle.

¹⁸ *Ibid.*

8. Orthographe réformée, rectifiée, simplifiée ou modernisée ?

La N.O. (Nouvelle orthographe), comme l'ont (trop vite) surnommée les journalistes, est déjà une allègre trentenaire. En 1990, l'Académie a approuvé à l'unanimité un certain nombre de rectifications proposées par le Conseil supérieur de la langue française. Celles-ci ont été publiées au *Journal officiel de la République française* le six décembre 1990. Ces modestes règles, huit en tout, assorties de quelques recommandations et principes généraux ont immédiatement déclenché une hostilité hargneuse faite malheureusement de contre-vérités et de mauvaise foi. La presse et une grande partie de l'opinion se sont déchainées contre ce qui n'était à vrai dire qu'un innocent dépoussiérage d'une orthographe encombrée d'incohérences et de pièges inutiles ou exagérément savants. Les rectifications de 1990 sont en vigueur à côté des graphies anciennes qui restent toutefois valables. Dans le camp progressiste on aimerait aller plus loin, par exemple en éliminant « les lettres grecques » et pouvoir écrire *le téâtre, les fotos, l'ortografe, un francofone* ou *les crisantèmes* sans courir le risque de se faire recalcr.

Les réfractaires ont oublié qu'au dix-huitième siècle l'Académie avait déjà remplacé « rythme » par « rythme » et « trône » par « trône », ce dernier au grand dam de Victor Hugo pour qui « [ô]ter l' *h* de trône, c'était en ôter le fauteuil ». De même, avec la recommandation de 1990 de ne plus mettre l'accent circonflexe sur les voyelles *i* et *u*, on a dit que l'île avait perdu son palmier. L'histoire est un éternel recommencement.

Il faut pourtant bien se rendre à l'évidence que de toutes les langues romanes, seul le français a conservé ces lettres héritées du grec ancien. En écrivant *el teatro, o teatro, il teatro, teatrul*, l'espagnol, le portugais, l'italien et le roumain n'ont rien perdu, ni en clarté ni en richesse de vocabulaire, au contraire ils ont gagné en facilité, et ce sont nos élèves francophones ou ceux qui apprennent le français qui se compliquent la vie, d'autant plus que l'étude du grec ancien, même si on est en droit de le regretter, fait de moins en moins recette chez les lycéens.

9. Les influences nouvelles

Nous venons de le voir, comme tout organisme vivant le français évolue, bouge et se transforme. Ces transformations ne sont pas seulement « internes », franco-françaises, car il en arrive aussi de toute la francophonie, ce que l'on appelle également « l'espace francophone ». Survolons quelques chiffres avant d'aller plus loin : entre 2015 et 2020, Kinshasa, la capitale de la RDC, s'est hissée au rang de première agglomération francophone mondiale par le nombre d'habitants, plus de quinze millions dont 90 % parlent et comprennent le français, coiffant sur le poteau la Région parisienne (Ile-de-France). La République démocratique du Congo est désormais le pays de langue française le plus peuplé. Certes le français n'est pas la première langue de ses cent-cinq millions de citoyens, mais en tant que langue officielle il est celle de tout le monde, celle de la presse et des médias. Enseigné à tous les niveaux, le français fait partie du quotidien et de la vie politique, économique et sociale des Congolaises et des Congolais.

Les statistiques prévoient que dans quelques décennies, le centre de gravité du français se sera déplacé au Maghreb (plus de trente millions de francophones rien qu'en Algérie) et en Afrique subsaharienne. Notre langue y bouillonne déjà sous la plume de ses écrivains toujours plus nombreux qui manient un français admirable, guidés par ces modèles que furent un Kateb Yacine, un Senghor ou un Camara Laye, mais aussi grâce aux trouvailles des gens de la rue. Au Sénégal, *l'essencerie* vaut certes mieux que notre « station-service » qui ne veut rien dire.

En Amérique aussi les choses bougent. La Louisiane se réveille : là où les pessimistes annonçaient la mort imminente du français, les gens arborent fièrement leur appartenance francophone et proclament « En français, c'est mieux ! » Devenue membre observateur de l'OIF en 2018, la Louisiane est reconnue officiellement comme région francophone. Je ne parlerai pas du Québec, véritable laboratoire de créativité lexicale, qui nous a donné le *courriel*, le *clavardage*, le *remue-méninge*, *magasiner*, le

traversier, les vols nolisés, la levée de fonds¹⁹, etc. Les francophones n'ont pas conscience de l'abondance des nouveaux mots français, ils leur semblent tout naturels, comme s'ils existaient depuis toujours.

Le français se porte bien, c'est un grand garçon plein de vie. Il progresse dans le monde, il fait toujours rêver. Espérons qu'il continuera à conquérir des cœurs, pour cela il faut aussi qu'il convainque les puristes ombrageux – des gens qui aiment le français, certes, mais le leur – qu'il n'est plus seulement l'apanage de quatre ou cinq arrondissements parisiens, car il est aussi désormais la langue officielle d'une quarantaine d'États dans le monde, une langue partagée par plus de trois-cents-vingt-cinq millions de femmes et d'hommes. Ce nouveau statut entraîne inévitablement des conséquences linguistiques : façons de parler différentes, hybridation, mélanges entre le français de référence et le ou les français oraux métissés d'africanismes, d'anglais, de créole... Le français est de plus en plus qualifié de « pluriel », ses variétés lexicales et langagières, ses accents – de l'occitan au wallon et de ceux du Québec à ceux des Antilles – rien de tout cela n'est plus perçu comme des « fautes », au contraire ce sont des valeurs qui enrichissent, qui nourrissent la langue, qui lui insufflent une vigueur et un sang neufs.

N'en doutons pas, cet enfant gâté aura toujours, non pas « son mot », mais « ses mots » à dire²⁰.

¹⁹ Pour *e-mail*, *chat*, *brainstorming*, *faire du shopping*, *ferry (boat)*, vols *charter*, le *crowdfunding*.

²⁰ *L'ensemble de ce texte applique les rectifications orthographiques de 1990.*

Bibliographie

- Boly, Joseph, *Visages de la Francité*, Bruxelles, Fondation Charles Plisnier, 1996.
- Depecker, Loïc, *Les Mots de la francophonie*, Paris, Belin, 1988.
- Dister, Anne, Moreau, Marie-Louise, *Inclure sans exclure*, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2020.
- Hagège, Claude, *Combat pour le français*, Paris, Odile Jacob, 2008.
- Hagège, Claude, *Dictionnaire amoureux des langues*, Plon, Odile Jacob, 2009.
- Hoedt, Arnaud, Piron, Jérôme, *Le français n'existe pas*, Le Robert, 2020.
- Poissonnier, Ariane, Sournia, Gérard, *Atlas mondial de la Francophonie*, Autrement, 2006.
- Rossillon, Philippe, *Atlas de la Langue française*, Paris, Bordas, 1995.
- Tétu, Michel, *Qu'est-ce que la Francophonie ?*, Hachette-Edicef, 1997.
- Walter, Henriette, *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Jean-Claude Lattès, 1998.
- Walter, Henriette, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, 1988.